

VOLET EPS DU PROJET D'ÉCOLE : MÉTHODOLOGIE / PROGRAMMATION EPS

Le volet EPS définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

Chaque école doit réussir la mise en œuvre d'une EPS qui trouve sa cohérence dans le projet d'école.

Ce document est **un outil d'aide à la mise en place d'un volet EPS lié à une programmation d'école**.

Chaque école saura l'adapter, l'utiliser en fonction de son histoire, de ses particularités, de ses projets et de ses ressources.

1 ^{ère} étape : Conseil des maîtres	2 ^{ème} étape : Conseil de cycle	3 ^{ème} étape : L'enseignant(e)
<ul style="list-style-type: none">➤ Réaliser un inventaire des ressources dont peut disposer l'école : Fiche A➤ Etudier les conditions générales pour l'organisation et la pratique de l'EPS dans l'école : Fiche B➤ Prendre connaissance du classement des activités et des compétences visées : Fiche C➤ Faire l'inventaire des activités physiques qu'il est possible de proposer dans l'école (en liaison avec les fiches A, B, C) : Fiche D <p>➤ Etablir le tableau général des domaines d'activités rencontrés par l'élève au cours de sa scolarité dans l'école : Fiche I (4ème étape)</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ Faire la programmation de l'école pour l'année scolaire, par cycle : Fiche E➤ Répartir les installations entre les classes en fonction des projets de classe : Fiche F	<ul style="list-style-type: none">➤ Faire l'inventaire des activités pour sa classe en fonction des compétences de l'enseignant : Fiche G➤ Réaliser une répartition annuelle des activités d'EPS dans la classe : Fiche H